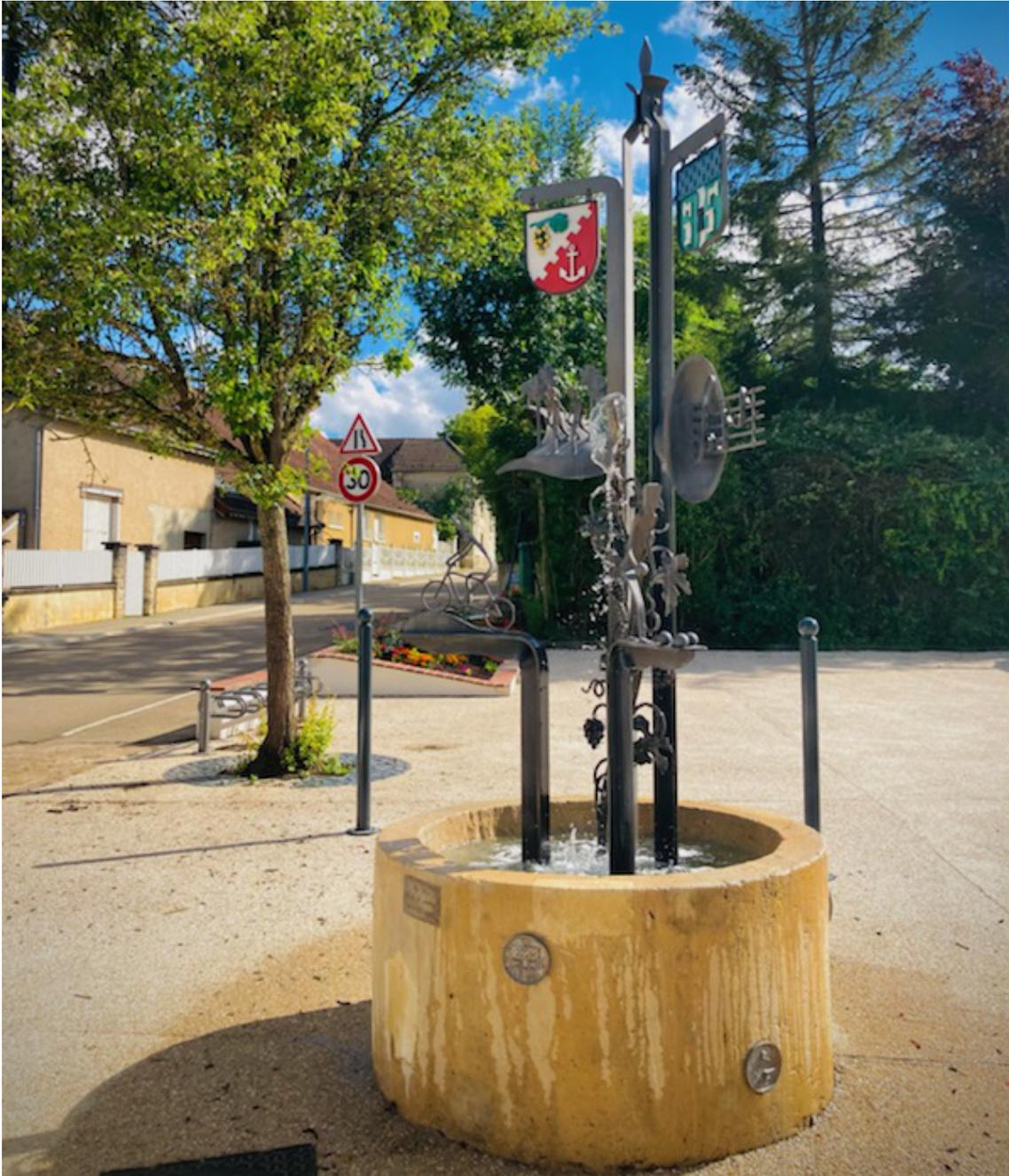


www.villefargeau.fr

Automne / Hiver

2022



La Gazette de Villefargeau



Le Mot du Maire

Après un été où nous avons subi de fortes chaleurs et où nous avons dû conserver nos déchets ménagers, je vous propose un tour d'horizon en cette rentrée automnale.

Tout d'abord un petit retour sur le conflit portant sur le ramassage des ordures ménagères. Vous avez, en même temps que moi, pourtant maire et vice-président de la communauté de l'Auxerrois (CA), été avisés par les médias et par quelques rares communications de ce feuilleton de l'été, qui a duré plus de deux mois et dont les effets se font encore sentir aujourd'hui. Je l'ai dit et répété notamment au président de la Communauté, ce conflit a été très mal géré. A aucun moment, si ce n'est début septembre lors du conseil des maires, vos élus n'ont été informés et associés aux « négociations ». Le terme négociation est d'ailleurs impropre, puisque pendant deux mois ce ne fut que joutes verbales entre les grévistes et le président de la CA. Alors que si le président de la CA avait associé les maires de la communauté aux décisions envisagées dès la fin juin, cela aurait sans doute permis de clore cet épisode peu glorieux.



Jusqu'à la fin octobre, voire mi-novembre, afin d'apurer les divers retards dans le ramassage et le traitement des déchets, les poubelles seront ramassées tous les 15 jours, le lundi pour les poubelles bordeaux et le jeudi pour les poubelles jaunes, avec des fluctuations que je déplore et dont je suis avisé au dernier moment, ce qui ne nous permet pas de vous prévenir d'un éventuel décalage des tournées. Je ne parle même pas des oublis de ramassage d'une partie des Villefargeaulais. Je suis intervenu pour marquer mon mécontentement. La situation devrait cependant se stabiliser fin de cette année, avec un calendrier revu en 2023 : peut-être un ramassage tous les 15 jours des poubelles bordeaux et toutes les semaines des poubelles jaunes, à moins que des installations supplémentaires d'apport collectif soient installées dans la commune. Nous allons en discuter prochainement avec les services de la CA.

Quelques mots sur les divers chantiers terminés ou en cours :

- La réfection de la voirie et des trottoirs du lotissement du Manoir a été menée à bien. Le bas du lotissement sera repris en 2023, après les travaux d'assainissement de la CA.
- Les travaux intérieurs de l'église ont débuté : reprise des enduits intérieurs et des peintures. Les offices pourront néanmoins se tenir entre les diverses interventions des entreprises.
- L'aménagement des accès au terrain multisports devrait débuter prochainement.

Tout en étant vigilant aux assauts répétés de la COVID, nous avons pu festoyer les 1er et 2 octobre avec la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et le vide grenier, avec une météo peu clémente.

Le 20 novembre nous aurons notre repas avec les aînés à la salle des fêtes.

Notre épicerie va rouvrir sous une forme nouvelle (produits locaux, journaux, sans doute antenne postale) à la mi octobre. Une ouverture exceptionnelle a eu lieu le dimanche 2 octobre pour la fête du village. La commune met gratuitement le local à disposition afin de soutenir l'activité. Mais cela ne suffira pas. Je compte sur vous tous pour faire vivre ce commerce. Je souhaite bonne chance à Jennifer et Dimitri.

Je vous souhaite un bel automne, avec un peu de pluie, il en faut !

Bien sincèrement

Pascal BARBERET

Sommaire

■ La vie communale

■ L'intercommunalité

■ Hier et aujourd'hui

■ Ecole et jeunesse

■ L'environnement

■ Culture et loisirs

■ La vie associative

■ Economie et services

■ L'agenda

Bulletin municipal de la commune de Villefargeau "La Gazette de Villefargeau"

Responsable de la publication :

Pascal Barberet

Mise en page :

C. Harnist, S. Tromparent

Comité éditorial :

C. Paris, C. Portolès, S. Tromparent, E. Noyemian, R. Belligat, C.Harnist

Maquette et impression :

NH Impression à Chevannes

Photo de couverture :

C.Harnist

Vignettes de couverture :

Image Internet

Bulletin réalisé avec :

le logiciel libre et gratuit SCRIBUS.



La vie communale

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8 h à 13 h

Tél : 03 86 41 29 20

Service technique :

- M. AGOPIAN Arnaud
- M. LEMOULE Stéphane
- M. ROBERT Jacky
- M. ECKERLEIN Eric
- M. DE ANDRADE Miguel

Secrétariat :

- Mme GRISON Christelle
- Mme BARRAULT Anissia

Cantine :

- Mme GRONDIN Anne

Animation périscolaire :

- Mme GIFFARD Stéphanie
- Mme GRONDIN Anne
- Mme CHERBUIN Elodie

Ecole (Atsem) :

- Mme CHERBUIN Elodie

Les haies mitoyennes

- un arbuste d'une hauteur inférieure à 2 mètres doit être planté à une distance de 0,50 mètre minimum de la limite séparative.
- un arbre d'une hauteur supérieure à 2 mètres devra être installé à une distance de 2 mètres au moins.
- les propriétaires des arbres plantés à proximité d'une limite séparative ont obligation de couper les branches qui franchissent leur terrain.
- le propriétaire d'un arbre qui tombe chez le voisin doit assumer les dégâts.
- les fruits d'une branche d'arbre appartenant à un voisin, même si celle-ci dépasse chez vous, ne vous appartiennent que s'ils sont tombés au sol.

Liste électorale

Les personnes désirant se faire inscrire peuvent le faire tout au long de l'année.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes de 18 ans sont inscrits

COMMÉMORATION DU 19 MARS :



Le samedi 19 mars s'est déroulée au Monument aux Morts la commémoration du 60ème anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie. Ce moment permet de rendre hommage à toutes les victimes civiles et militaires de cette guerre. M. Pascal Barberet, Maire de Villefargeau, M. Casier, président de la FNACA, porte-drapeaux, anciens combattants, élus, étaient venus assister à cet hommage.

A cette occasion, le Maire a reçu du président de la FNACA, la médaille de la commémoration de cet anniversaire pour l'application constante de Villefargeau à célébrer cette journée de

souvenir et de recueillement.

Christine SIGONNEAU

COMMÉMORATION DU 08 MAI :

La cérémonie de la commémoration du 08 mai s'est déroulée à Villefargeau puis à Chevannes, en présence des maires de ces deux communes, de quelques conseillers municipaux et des anciens combattants et démobilisés.

Après le discours officiel, le président des anciens combattants et le maire ont déposé les gerbes au pied du monument. Puis, il y a eu l'appel aux morts, la sonnerie aux morts, une minute de silence et enfin la cérémonie s'est terminée avec la Marseillaise.



Séverine TROMPARENT





La vie communale



d'office. Nous les invitons cependant à venir en Mairie vérifier leur inscription.

Recensement militaire

Les jeunes filles et les jeunes hommes doivent venir se faire recenser à la Mairie dans le mois de leur 16 ans. (après leur date d'anniversaire)

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au Centre du Service National de DIJON;

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée de défense et de citoyenneté (JDC).

Après le recensement, il faut informer les autorités militaires de tout changement de situation .

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Défaut de recensement :

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'Etat avant l'âge de 25 ans
- de ne pouvoir être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans

Objets trouvés

Si vous avez perdu vos clefs, lunettes, bijoux, portables, gilets etc....,

pensez à vous adresser à la Mairie. Ces objets nous sont quelquefois rapportés.

Lettre d'information

Pour recevoir les informations communales, vous devez télécharger gratuitement l'application PanneauPocket.

INAUGURATION CHAUFFERIE BOIS ET SALLE DES SPORTS

Samedi 14 mai, notre village célébrait l'inauguration de la chaufferie bois et de la salle des sports, en présence de Madame Dominique Yanis (Sous Préfète) et de Madame Isabelle Poifol-Ferreira, conseillère Régionale.

Cette inauguration fut suivi d'un vin d'honneur dans la salle des sports, en présence de nombreux Villefargeaulais.

La chaufferie bois assure le chauffage de l'ensemble des locaux communaux (mairie, école et salle des fêtes) de la Rue du moulin et de l'Allée des Grands Regains (salle des sports et locaux périscolaires).

La salle des sports a subit une rénovation énrgetique, thermique et esthétique afin d'améliorer le confort des utilisateurs : centre de loisirs, écoliers et sportifs.

Lors de cette journée ensoleillée étaient organisées les premières foulées Villefargeaulaises, par L'ASCV ;

Enfin, pour clore cette belle journée de printemps et de festivités nous avons assisté à un magnifique feu d'artifices.





La vie communale



Informations paroissiales

VILLEFARGEAU fait partie du secteur paroissial de CHEVANNES, ESCAMPS, VALLAN, VILLEFARGEAU lui-même rattaché à la paroisse SAINTE-REINE-Auxerre Val de Baulches, qui regroupe les Hauts d'Auxerre (église Sainte-Geneviève), le secteur de Charbuy-Perrigny-Saint-Georges et notre secteur.

Depuis le 8 septembre 2018, c'est le père CANISIUS NIYONSABA qui est curé de cette paroisse. Pour le contacter, prendre rendez-vous par téléphone (07.67.89.14.23) ou par mail cniyonsaba@yahoo.fr. Il assure une permanence à la maison paroissiale des Brichères les mardis et vendredis à partir de 17h00.

Le calendrier des messes et autres célébrations est affiché tous les mois dans le panneau situé à droite de l'église, près de l'escalier d'accès au clocher.

Personnes à contacter :

Pour un baptême : Bénédicte MORIN (03 86 41 21 16 ou 06 82 95 69 37)

Pour un mariage : secrétariat de la paroisse du Val de Baulches. (06 87 01 80 56 ou secretariat.pstereine.avdb@gmail.com)

Pour des obsèques : Sophie KREBS (03 86 41 38 33)

Pour la catéchèse : Caroline MUNCK (06 20 39 19 89)

Pour tout autre renseignement concernant la vie de la paroisse, s'adresser à : Geneviève DURVILLE (03 86 41 31 75)

TRAVAUX A VILLEFARGEAU :

L'Equipe des employés communaux, avec le renfort en personnel opéré fin 2021, ont plus de moyens pour rendre notre commune plus propre et agréable, malgré les nombreuses difficultés rencontrées, surtout au cours de l'été :

feux, fuites, débordement de certains réseaux des eaux usées ou pluviales, bassin d'orage fonctionnant mal, dépôts sauvages importants (on notera un manque de civisme qui s'accroît).

Les compétences de chacun ont offert beaucoup de possibilités à la commune pour réaliser certains travaux bien spécifiques à moindre coût.

Les travaux exceptionnels :

Finition de la place :

- Pose d'une fontaine murale (don de Mme DEWAELE)
- Réverbère – fleurissement – Pose de potelets
- Changement des gouttières de la salle des associations, bibliothèque, commerce ;
- Décoration du puits rue du Val de Baulche ;
- Restauration des aires de jeux, des bancs ;
- Pose des barrières de sécurité, rue du Moulin ;
- Finition du chemin piéton derrière la salle des fêtes ;
- Réparation complète de l'Abri bus aux Trois Fontaines ;

Gestion quotidienne :

- Préparation des salles : (fêtes, multisports, classes de l'école), suivant les événements communaux (aménagement, déménagement, entretien)
- Peinture des bâtiments ;
- Entretien du cimetière, réparation des extérieurs de l'église ;
- Chaufferie : réception des plaquettes bois, suivi du silo, signalement des anomalies ;

Tâches annuelles :

Entretien : Trottoirs, voiries, chemins, signalisation, certains marquages au sol ;

Bâtiments : ventilations, détecteurs, issues de secours, sanitaires ;

Matériels : tondeuse, vidange, affutage, réparations diverses .

Nous pourrions leur faciliter la tâche, en respectant des règles de civisme élémentaire et notamment en surveillant sa végétation.

Elisabeth NOYEMIAN





La vie communale

LE RETOUR DU REPAS DE L AMITIÉ !

Enfin, après deux années sans convivialité, nous allons pouvoir nous retrouver le dimanche 20 novembre à la salle des fêtes pour un agréable moment autour d un repas.

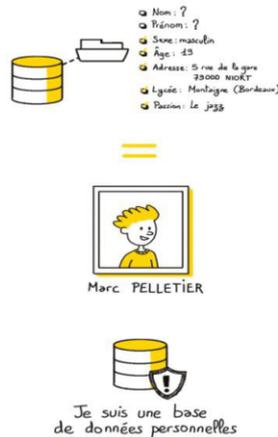
Cet événement concerne les Villefargeaulais (es) de 65 ans et plus ainsi que leurs conjoints, même si ceux-ci n'ont pas l âge requis.

Pour les personnes de 70 ans et plus qui ne peuvent pas participer à ce repas, la municipalité prévoit ,comme les années passées, un panier gourmand.

Vous recevrez une invitation personnelle à laquelle nous vous demandons de répondre dans les délais impartis, ceci afin de faciliter l'organisation de cet événement.

Christine SIGONNEAU

ETAT CIVIL



Naissances :

9 naissances du 15 janvier au 15 septembre 2022



ETAT CIVIL ET PROTECTION DES DONNEES

Dans ce numéro de gazette, vous ne trouverez pas les noms et prénoms des enfants nés depuis le précédent numéro.

En effet, les données personnelles, sur le territoire de l'Union Européenne, sont encadrées par le RGPD (Règlement Général des Données Personnelles). Ce règlement nous impose, entre autre, d'avoir l'autorisation des personnes concernées (ou de leur représentant légal) pour publier toute information les concernant.

Dans notre commune, ceci était fait pour les mariages et PACS, mais pas pour les naissances. Ce sera désormais chose faite. Il n'existe pas d'obligation d'autorisation de la part des familles de défunts.

Cette autorisation est également obligatoire pour l'inscription sur le registre des listes des personnes vulnérables. Légalement, seules ces personnes inscrites peuvent être contactées par la mairie en cas de déclenchement d'un plan d'alerte par le Préfet (canicule, grand froid, covid....).

A tout moment, la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) peut contrôler et sanctionner un manquement à la loi.

La notion de «données personnelles» est à comprendre de façon très large.

Une «donnée personnelle» est «toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable».



La vie communale

Une personne peut être identifiée :

- directement (exemple : nom, prénom)
- ou indirectement (exemple : par un identifiant (n° client), un numéro (de téléphone), une donnée biométrique, plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale, mais aussi la voix ou l'image).

Christine Sigonneau

Mariages et PACS :

DA COSTA Chloé – SENICOURT Maëlle – 19 février 2022



Décès :

COUDERETTE Patrick – 27 avril 2021

CHABANNE Pierre – 4 janvier 2022

SAINT-GAL Nicole Vve M'BATCHI POATY – 9 mars 2022

SAUTREAU Pierre – 29 août 2022

PELTIER Maxime – 3 septembre 2022

BRENNER Vve POTIER Rose – 9 septembre 2022

Maison de retraite :

RUEDIN Marcelle Vve LANG – 18 janvier 2022

ANDRE Monique épouse ALLARD – 14 février 2022

BOURGUIGNON Micheline Vve FIEVEE – 22 avril 2022

JAUNIAUX Jeannine Vve PIEDALLOS – 17 mai 2022

BERINGUER Maria Vve TARIS – 2 juillet 2022

D'AUDIFFRET Rose-Marie Vve SIMPSON – 25 juillet 2022

DECK Marthe épouse DUCIMETIERE – 29 juillet 2022

GUERRAZ Martine divorcée GONDOLPHE – 30 juillet 2022

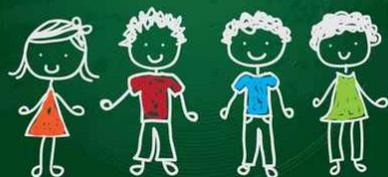
DUCIMETIERE André – 1er août 2022

HAGENE Bernard – 6 août 2022

RAMEAU Michel – 30 août 2022

LACROIX Vve ROBERT – 11 septembre 2022





Ecole et jeunesse

Horaires de l'école

matin :

- 8H20 / 8h30.....accueil
- 12H..... sortie

après midi :

- 13H50 / 14h00.....accueil
- 16H30.....sortie

N° de téléphone

Directrice / classe primaire :

03 86 41 29 28

Ecole maternelle :

03 86 41 29 26

Email :

ecole.villefargeau@wanadoo.fr

La cantine

La commune de Villefargeau a choisi "API Restauration" comme fournisseur, notamment en raison de la bonne traçabilité des produits servis.

Les repas sont préparés selon un système de liaison froide : immédiatement après la cuisson, les aliments sont refroidis en dessous de + 10°. Ils sont réchauffés sur place.

Les repas sont affichés 2 semaines à l'avance sur les panneaux d'affichage de l'école et sur le site internet de la commune.

Tarifs année scolaire 2022/2023

Forfait au mois pour les enfants qui mangent tous les jours :

52.87 € (repas à 3.75 €).

Repas isolé : 4.10 €.

Pour les enfants allergiques (qui amènent leur repas) :

Forfait de 21.15 € /mois.

Repas isolé à 1.50 €.

Vous pouvez régler vos factures:

- par TIPI, sur le site de la commune, à la rubrique "jeunesse/cantine".

- par chèque ou espèces au secrétariat de Mairie (chèque libellé à l'ordre de Mme le Régisseur-Mairie de Villefargeau)

- par prélèvement directement sur votre compte bancaire (dans ce cas, remplir un mandat de prélèvement que vous pouvez

ECOLE - RENTREE SCOLAIRE

Catherine Crouzat ayant fait valoir ses droits à retraite, elle est remplacée par une nouvelle directrice de l'école maternelle et primaire, Karine Moreaud, depuis la rentrée de septembre. Elle a également en charge la classe de CM1-CM2, qui compte 24 élèves. Madame Moreaud arrive d'une école d'Auxerre rive droite.



Les effectifs de l'école restent relativement stables avec 96 élèves.

Aucun autre changement n'a eu lieu parmi l'équipe d'enseignantes :

- Madame Karine Moreaud CM1/CM2 24 élèves
- Madame Stéphanie Boutant CE1/CE2 23 élèves
- Madame Gaëlle Millot CP/CE1 22 élèves
- Madame Céline Kourouma petite, moyenne et grande sections de maternelle 27 élèves

Pour l'instant, aucun protocole sanitaire Covid n'est en application, les enseignantes et les élèves ont pu reprendre sereinement cette nouvelle année scolaire.

Christine Sigonneau

LES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs accueille depuis cet été les enfants scolarisés à Villefargeau ou dans une commune extérieure dès l'âge de 3 ans au lieu de 6 ans auparavant. Ce changement, entraînant une nette augmentation des effectifs, a obligé la municipalité à augmenter le nombre d'animatrices afin de respecter le taux d'encadrement imposé par la législation. Les animatrices ont dû adapter les activités aux groupes d'âges.

Un contrôle inopiné de la DDETSPP au mois de juillet a permis de vérifier la conformité du centre de loisirs.

Les vacances de printemps avaient pour thème le sport.

De nombreuses activités étaient proposées : escalade au gymnase Serge Mésonès ; rugby au Rugby Club Auxerrois, découverte du vélo au Vélo Club Auxerrois avec leurs animateurs diplômés (parcours à bosses, cyclocross, maîtrise du freinage...). Cette dernière activité a développé l'entraide entre



Ecole et jeunesse



télécharger sur le site de la Commune ou retirer au secrétariat de Mairie)

En cas de maladie, fournir un certificat médical à la Mairie dès le début de l'absence.

Garderie

lundi, mardi, jeudi, vendredi :
- garderie payante de 7h30 à 8h20
et de 16h30 à 18h30

Tarifs année scolaire 2022/2023

matin et soir :

- 28 € par mois
- 14 € pour un 2ème enfant

matin ou soir :

- 14 € par mois
- 7 € pour un 2ème enfant

Garderie exceptionnelle : 2 €
Tout dépassement d'horaire sera facturé 5 €.

Périscolaire

Pour plus de renseignements sur l'Accueil de Loisirs, vous pouvez consulter le site de la commune: www.villefargeau.fr

L' Accueil de Loisirs fonctionne pour les 3 - 10 ans (de la maternelle au CM2) :

- le mercredi de 7h30 à 18h30.

- pendant les vacances scolaires: chaque première semaine des petites vacances scolaires (sauf Noël),

les quatre premières semaines des vacances scolaires d'été.

A la salle multisports du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pour plus de renseignements, contacter Stéfanie :

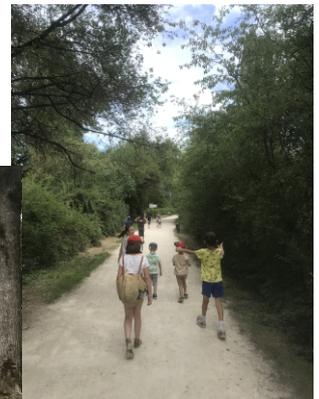
Tél: 06 84 17 50 82 OU
mail: stefmairie.villefargeau@orange.fr

Tarifs selon le quotient familial.

les enfants, lorsque, par exemple, la chaîne d'un vélo dérailait.



Malgré la canicule, avec un peu d'adaptation de l'équipe, les vacances d'été ont été l'occasion de nombreuses sorties : pêche à l'étang des bruyères avec les animateurs de la fédération de pêche ; piscine ; randonnée pédestre le long de la coulée verte ; yonne tour sports ; accrobranche ; pique-niques ; yombao ; Ô Parc vers Cosne-sur-Loire



Pour tout renseignement concernant le centre de loisirs, contactez Stéfanie Giffard 06 84 17 50 82

La vie associative

Aéromodélisme

Dominique RAMILLON
Tél. 03 86 41 26 69
ramillonm@wanadoo.fr

Badminton

Claire MARCHESIELLO
Tél. 06 43 36 36 64
claire.marchesiello@sfr.fr

Gym

Patricia NICOLAS Tél. 06 89 54 96 20
bibiche9@orange.fr
Annie PELLETIER Tél. 03 86 41 31 77
ag.pelletier@orange.fr

Marche

Gilberte CHARREAU
Tél. 03 86 41 32 38
Gilberte.charreau89@outlook.fr

Musique - Théâtre

Gilles CORNU
mail : gil.cornu@laposte.fr

Pétanque

Patrice NICOLAS
Tél. 03 86 41 33 19
bibiche9@orange.fr

Tennis

Philippe GERBEAULT
Tél. 06 22 839 62 02

Tennis de table

Fabien CHIROL
Tél. 06 88 30 35 42
leophiandco@aol.com

Yoga

Elisabeth PETITBON
Tél. 06 84 17 72 52
elisannpetitbon@orange.fr

Zumba

Séverine TROMPARENT
Tél. 03 86 41 35 37
severine.tromparent@free.fr

Patrimoine

Dominique MOREL
dommor89240@yahoo.com

Qi Gong

Virginie RAMEAU Tél. 06 18 45 24 62
virginie.rameau1@orange.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE VILLEFARGEAU (ASCV)



Le 30 juin 2022, en présence de M. BARBERET Pascal, maire de VILLEFARGEAU, l'ASCV organisait une réunion clôturant la manifestation « les foulées Villefargeaulaises » qui s'est déroulée le 14 mai 2022.

Le président de l'ASCV, Nicolas CHERBUIN, indique que cette première fut un succès avec 109 coureurs et marcheurs inscrits aux différentes épreuves. Grâce aux sponsors Harmonie Mutuelle, garage BJM à Villefargeau, le château de Villefargeau et LNA espaces verts de SAINT GEORGES/BAULCHES, un chèque d'un montant de 1 300 euros (mille trois cents euros) a été remis à l'association « pour le sourire des petits princes ». Il remercie les municipalités de Villefargeau et Chevannes pour leurs autorisations administratives. Le président adresse également ses remerciements



à tous les bénévoles de l'ASCV qui ont permis l'organisation et le bon déroulement des différentes épreuves. Sans leur appui, cette animation n'aurait pas pu voir le jour. Au vu des résultats encourageants la manifestation sera reconduite l'année prochaine au profit d'une autre association.

M. FROMONOT, président de l'association « pour le sourire des petits princes », remercie l'ASCV pour ce don et indique que cette somme fera le bonheur des enfants polyhandicapés au travers de projets qui pourront ainsi être financés. Outre la partie financière, il exprime sa grande satisfaction de voir que les efforts réalisés au profit "d'enfants pas comme les autres", trouvent un écho de plus

en plus marqué auprès de la population et améliorent les relations entre les personnes.

M. HOGUET Hervé précise que Harmonie Mutuelle, en plus de sa fonction première de mutuelle, soutient avec intérêt les manifestations caritatives au profit d'enfants handicapés.

Au final les bénévoles et les personnalités présentes ont pu discuter autour d'un vin d'honneur offert par l'ASCV.



tous renseignements sur <https://ascv.garradin.eu> et ascv89@mailo.com.

La vie associative

ASCV SECTION YOGA :



La section «YOGA» a repris ses activités le 8 septembre le mardi de 10h30 à 12 h dans la salle des associations avec Claude BOURCEY (prof qui intervient depuis 6 ans maintenant avec ce groupe) – postures, enchaînements, respirations, méditations sous ses conseils, sans compétition, ni avec soi-même, ni avec les autres, dans la concentration sur soi et ne prenant conscience de ce qui se passe dans le corps.

15 inscrit(e)s participent régulièrement à cette activité (10 sont habitant(e)s de Villefargeau, les autres viennent des villages alentour Chavannes, Orgy, Saint Georges ou Pourrain.

Séances d'1h30 – salle des associations – pas de cours pendant les vacances

Renseignements au 06.84.17.72.52 ou sur elisannpetitbon@orange.fr

Elisabeth PETITBON

ASCV SECTION GYM :



Les cours de gym ont repris le LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022 de 19h30 à 20h30 à la salle des Sports, avec Franck de Profession Sport Yonne.

L'adhésion reste la même soit 96,00 euros pour l'année.

Si nous voulons que cette section perdure il nous faudrait des nouveaux adhérents ! alors venez tester une séance pour vous rendre compte par vous-même ; des exercices variés qui libèrent la tête et le corps, étirements, abdominaux, steps... Et dans la bonne humeur.

Alors à très vite.....

Et bonne rentrée à tous.

Patricia NICOLAS

ASCV SECTION MARCHÉ :

Notre section randonnée est toujours bien active chaque semaine avec une légère baisse cependant après cette période compliquée. Nous avons repris certaines habitudes cette année (notre repas à la cabane de chasse toujours très apprécié, et les randos découvertes avec pique-nique)



Le week-end de neige de l'ASCV au mois de Mars a été une réussite aussi nous allons reprogrammer cela en Mars 2023.

Nous nous retrouvons chaque jeudi au terrain de sport.

L'adhésion pour l'année : 16 € une personne seule et 26 € un couple, à votre disposition pour tous renseignements.

03 86 41 32 38 ou 06 82 98 01 4

gilberte.charreau89@outlook.fr

Gilberte CHARREAU



La vie associative

ASCV SECTION ZUMBA :



La section Zumba a repris cette année dans la joie et la bonne humeur avec notre professeur Sophie COEURDEVEY. Les séances ont lieu tous les jeudis dans la salle multisport de 19h30 à 20h30. Nous vous attendons avec plaisir.

Les conditions et tarifs sont à retrouver sur le site <https://ascv.garradin.eu> ... onglets section et vous trouverez « ZUMBA » avec les contacts mail et tel.



La zumba party du 2 avril 2022 a permis de reverser à l'association "A quatre pattes" plus de 700 €. Nous vous attendons pour la prochaine prévue le 01 avril 2023.



ASCV SECTION QI GONG :



Le Qi Gong : qu'est-ce que c'est ? Venant de Chine, il s'agit d'enchaînements fluides de mouvements et un travail du souffle pour faire circuler la vitalité de manière harmonieuse.

Au fur et à mesure des séances, les pratiquants peuvent constater diverses améliorations comme une amélioration du sommeil, une meilleure gestion du stress, de l'humeur, de la circulation sanguine, mais également beaucoup de diminution des douleurs (migraines, articulaires, maux de ventre, maux de dos, ...). Le Qi Gong ne nécessite pas de conditions physique particulière, attention, cette discipline n epeut en aucun cas se substituer à la médecine.

Chaque séance de Qi Gong caractérise la bonne humeur et la vitalité.

Les cours de Qi Gong sont dispensés par la douce et bienveillante Carine Montfort-Almasio tous les lundis soir de 18h30 à 19h45 à la salle des fêtes. Lorsque la saison et le temps nous le permettent, nous avons la chance et le bonheur de pouvoir pratiquer en extérieur dans le parc du château.

Nous étions encore une dizaine de personnes cette année à nous retrouver chaque semaine pour un moment de ressourcement et de joie. Nous vous accueillerons avec plaisir !

Une séance de découverte gratuite.

Les conditions et tarifs sont à retrouver sur le site <https://ascv.garradin.eu> ... onglets section.

Les cours ont repris depuis le lundi 5 septembre.



La vie associative

ASCV THEATRE :



L'ASCV (association sportive et culturelle de Villefargeau) avait programmé une séance de théâtre dimanche 16 OCTOBRE 2022.

La Compagnie des Nébuleux (viendra) est venue nous faire découvrir une pièce sulfureuse ... »



Une 50 aine de spectateurs, dont 25 résidents de l'EPHAD "des 2 jardins" de Villefargeau sont venus découvrir cette sorte de Commedia dell'Arte moderne avec toute une galerie de

personnages extravagants qui se chicorent, se cherchent, jouent ... c'est un petit monde qui grouille, ça pétillait, c'était burlesque, c'était vivant ... bel après midi pour toutes et tous.

ASCV PETANQUE :

La saison 2021/2022 se termine bien après 2 saisons difficiles voir inexistantes. Malgré cela, nous avons pu relancer les rencontres amicales aller retour avec St Georges et Vaux et le challenge interclubs contre St Georges, Ligny, Héry et Turny.

Nous avons participé au concours départemental organisé par Générations Mouvement avec le concours du club d'Héry. Une équipe Villefargeaulaise est allée au régional.

Nous pensons, en plus de ces actions, réorganiser les 2 concours ouverts à tous que nous faisons début avril et début septembre.

Pour le reste de l'actu : les lundis et mardis sont toujours nos jours d'entraînement de 14 à 18 heures.

Les inscriptions se feront maintenant au mois de septembre. La galette des rois reste incontournable

Le calendrier sera toujours fait en année civile pour se caler sur celui de la FFPJP pour ceux qui ont une licence.

Nous attendons et accueillerons avec plaisir de nouvelles recrues.

La carte est à 18 € et 30 € pour un couple.

Alors venez nous voir

La saison 2022/2023 est ouverte.



Patrice NICOLAS 03.86.41.33.19

Philippe UEHLINGER 03.86.41.31.87

Hervé CUISSINAT 03.86.41.33.07

La vie associative

ASCV PATRIMOINE :

La rénovation du Lavoir des bruyères est terminée. Seules quelques finitions mineures seront réalisées par le formateur du CFA. Il restera à modeler le site.



ET SI L'ASCV VOUS PROPOSAIT DE NOUVELLES ACTIVITÉS SUR VILLEFARGEAU ...

qu'en pensez-vous ? y participeriez vous ???

Chanteuse lyrique et professeure de chant depuis plus de 30 ans, Pasquale MOUREY a découvert la pédagogie perceptive (méthode Denis Bois) en 2005. De 2010 à 2012, elle s'est formée à cette méthode et a obtenu 2 D.U (mouvement art expressivité et pédagogie de l'expressivité du sensible) qui lui permettent de guider des pratiques de gym douce (sensorielle) le mercredi de 18h à 19h salle des associations.

En effet, la gymnastique sensorielle est un des outils de cette méthode. Celle-ci est composée de mouvements simples, pratiqués assis ou debout. Ces enchaînements gestuels codifiés, réalisés dans la lenteur sont accessibles à tous, quelque soit son âge ou sa condition physique. Ils peuvent également se déployer dans une gestuelle plus libre, puisant dans une expression de soi plus personnelle et créative.

Cette pratique nous offre un moyen de prendre soin de nous même. Elle génère calme et bien être en respectant la physiologie du corps. Elle soulage les tensions musculaires, peut nous aider à retrouver stabilité et ancrage, à libérer la respiration. Elle renforce la confiance en soi et a une action positive sur la vitalité.

Tous ces exercices sont pratiqués dans le respect de chacun sans performance, sans jugement et sans manipulation (physique et/ou mentale).

Pour en savoir plus :

<https://pointdappui.fr/danisbois> et <https://fepapp.fr/pedagogie-perceptive/presentation>

Les tarifs : 156 €/an

La vie associative

Atelier de Travail corporel dédié à la voix (Gymnastique sensorielle et Feldenkrais)

Proposer aux chanteurs (choristes, étudiants, solistes...) et orateurs (enseignants, conférenciers...) des outils de perception, de compréhension et d'utilisation de leur voix. Grâce à des exercices simples, réalisés en conscience et en explorant des coordinations variées, dans le respect de la morphologie et des particularités de chacun.

Axes d'exploration :

- Améliorer sa respiration grâce à une meilleure perception et connaissance des différentes parties du corps impliquées.
- Rendre la voix plus libre, enrichir ses résonances en explorant des régions du corps particulièrement impliquées dans l'émission vocale (langue mâchoire nuque larynx épaules cage thoracique bassin...)
- Gagner en stabilité dans le son, améliorer la justesse, le soutien, ...
- Elargir sa tessiture, plus de grave, plus d'aigu...
- Gagner en expressivité (gestion du trac, interprétation...)

Public : chanteurs choristes, solistes, acteurs, professionnels de la voix parlée ou chantée - Groupes de 10 à 12 personnes maximum

Tarif : forfait pour les 10 séances annuelles : 99 euros, salle des associations de 9h45/11h45

dates déjà communiquées : 19/26 nov -3 déc ? - 21 janv - 25 fév - 25 mars - 29 avril - 13 mai -10 juin - 1 juillet

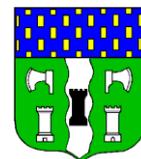
COMITÉ DE JUMELAGE / CHORALE :

La chorale a repris depuis début septembre.

Elle a tenu le 21 juin dernier son concert de la fête de la musique habituel.

Elle ne pourra pas proposer son habituel concert de Noël mais rassurez-vous elle donnera un concert au printemps prochain.

Président du Comité de Jumelage:
Gilles Cornu
contact: gil.cornu@laposte.net



CYCLO

Créé en 1993 le club est affilié à la fédération française de cyclotourisme. Pratique du vélo route et VTT, sans esprit de compétition dans une ambiance conviviale.

Bureau :

Président : Daniel BOUCHERON,

Secrétaire : Jany ALCALDE,

Trésorière : Martine ALCALDE,

Vice président : Alain CHEVRY,

Trésorier Adjoint : Philippe LELU,

Membres : Jacques DURVILLE, Jacky SINZELLE,



Contact : 03 86 41 32 29, Renseignements sur la vie du club : Site : <http://villefargeaucyclo.monsite-orange.fr>



PLU / PLUi

Les terrains constructibles aujourd'hui ne le seront plus forcément demain

La préservation des espaces naturels et agricoles est un des grands enjeux de la politique urbaine actuelle en France. En effet, la notion de développement durable implique de préserver les espaces, contrairement à la tradition de concevoir l'extension des zones bâties. En conséquence, la lutte contre l'étalement urbain est devenue un axe majeur de la pensée en matière d'élaboration de documents d'urbanisme (Schéma de Cohérence Territoriale et Plan Local d'Urbanisme principalement).

Ainsi depuis une vingtaine d'années, l'Etat a entamé une série de réformes législatives dans l'optique d'accroître les obligations des communes et intercommunalités à réduire les surfaces constructibles.

Que nous dit la loi ? :

1. La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) du 13 décembre 2000 est la première et la principale. Elle pose les principes fondamentaux des documents d'urbanisme et la base réglementaire à la préservation des espaces agricoles et naturels, et au renouvellement urbain de la commune par la maîtrise de son développement.

2. La loi Grenelle II du 12 juillet 2010 a complété la loi SRU en lui adjoignant des dispositions qui concrétisent les obligations en matière de lutte contre l'étalement urbain et de consommation économe de l'espace.

3. La loi ALUR du 24 mars 2014 a accru les obligations de la loi Grenelle 2 en imposant d'atteindre des objectifs chiffrés et justifiés de consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain. en ce qui concerne les objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

4. La Loi dite Climat, projet de loi en cours de discussion et devant être voté d'ici décembre 2021. Cette loi porte sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets. En matière de document d'urbanisme, cette loi imposera l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN). Cela veut dire que l'extension urbaine ne sera plus possible, il faudra en priorité renouveler les zones bâties sur elles-mêmes (valorisation des logements et des dents creuses). Toutefois, la loi autoriserait l'extension urbaine si celle-ci est d'une part fortement justifiée et d'autre part en imposant, avec conditions, que toute artificialisation de terrain soit compensée par la renaturation d'une parcelle équivalente en termes de superficies. Localement, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) Bourgogne Franche-Comté, adopté le 26 juin 2020, prévoit d'ores et déjà des objectifs importants de luttés contre l'étalement urbain :

D'ici 2035, la consommation d'espaces naturels et agricoles devra avoir diminué de 50 %

D'ici 2050, la consommation d'espaces naturels et agricoles devra avoir cessé : on arrive à un objectif de 0% artificialisation nette des sols.

Concrètement, comment cela se traduit sur le développement de ma commune ?

La concrétisation de cette obligation va se traduire dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :

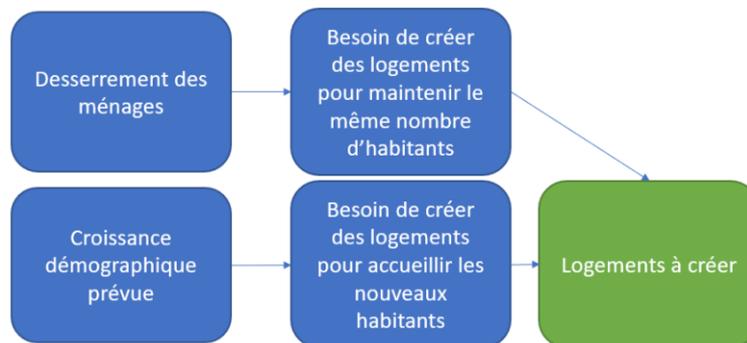
1. Réduction de la consommation foncière par rapport aux années précédentes :

La première étape dans la prise en compte de l'obligation de préservation des espaces naturels consiste à étudier la consommation de ceux-ci sur les dix années précédant l'élaboration du document d'urbanisme. Cela donnera un cap à atteindre car la collectivité doit s'engager sur une réduction chiffrée de cette consommation.

2. Calcul du nombre de logement à créer pour évaluer le besoin de consommation foncière : celui-ci est le résultat du desserrement des ménages, de la croissance démographique précédente et à venir



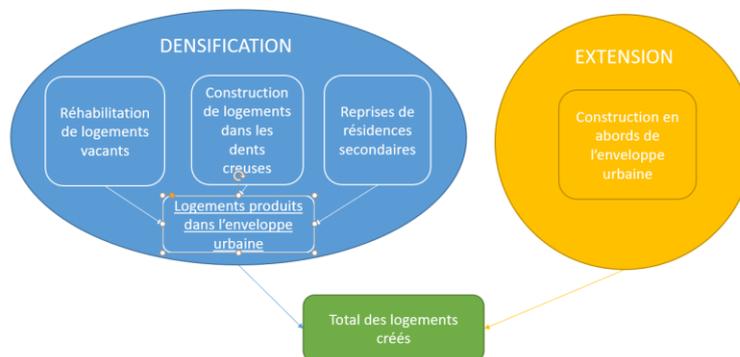
L'intercommunalité



3. Une fois ce besoin mesuré, il convient de voir comment y répondre. En priorité, il faut consommer des terrains situés dans l'enveloppe urbaine, on parle alors de densification urbaine :

La reprise des logements vacants : en fonction de la situation du parc de logements, le PLUi pourra être amené à prévoir la réoccupation de certains d'entre eux pour répondre aux besoins estimés. La valorisation des dents-creuses : Le PLUi doit utiliser les terrains non construits situés dans l'enveloppe urbaine. La transformation des résidences secondaires en résidences principales : le PLUi doit prendre en considération cette évolution.

4. A partir de ces trois éléments est donc calculé le nombre de logements qui sera réalisé en densification urbaine. Si la densification urbaine ne suffit pas à atteindre le nombre de logement à créer, le différentiel pourra être réalisé par une extension urbaine, c'est-à-dire par la création de zones ouvertes à l'urbanisation (AU) tout en veillant à la limitation de son impact par rapport aux zones naturelles et agricoles.



Concrètement, en quoi suis-je concerné(e) ?

Je suis propriétaire de terrain(s) en zone constructible (U, AU ou Agricole Constructible), demain mon ou mes terrains peuvent devenir INCONSTRUCTIBLE(S).

La constructibilité d'un terrain n'est pas un acquis. La réglementation urbaine d'un terrain peut évoluer lors d'une révision du document d'urbanisme de ma commune.

La Communauté d'agglomération de l'auxerrois s'engage dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document de planification urbaine devra répondre aux objectifs législatifs de zéro artificialisation nette.

Aussi,

un grand nombre de terrains constructibles aujourd'hui ne le seront plus dans les prochaines années.

et une pression va s'intensifier pour permettre aux logements vacants habitables ou pas d'être réhabilités et habités.



L'environnement

Horaires d'ouverture de la déchetterie des Cassois

Été :

1er Avril au 31 Octobre
du Lundi au Vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h

Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h

Hiver :

1er Novembre au 31 Mars
du Lundi au Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Fermée les dimanches et jours fériés

N° de tél. de la déchetterie :

03 86 52 10 64

Les encombrants

Le ramassage des encombrants ne se fait plus systématiquement deux fois dans l'année comme précédemment. En cas de nécessité, vous pouvez dès à présent appeler la Communauté de l'Auxerrois au 03 86 18 08 20 pour prendre rendez-vous et obtenir tous les renseignements nécessaires.

Ordures ménagères

le Lundi matin avant 6h

Tri sélectif

le Jeudi tous les quinze jours avant 6h

Vous pouvez consulter le calendrier des collectes sur le site de la commune, à la rubrique "Les infos pratiques/ Déchets et recyclage"

Nous vous rappelons que:

Tout brûlage de déchets verts est interdit

Contacts:

La collecte des déchets

03 86 18 08 22

Collecte des encombrants

03 86 18 09 22

Déchetteries intercommunales

03 86 18 08 23

Informations tri et compostage sur N°vert (gratuit depuis un poste fixe)

0 800 89 2000

SECHERESSE ET INCENDIES

L'été a été particulièrement chaud et sec. Sur la commune, plusieurs feux ont nécessité l'intervention des pompiers d'Auxerre : feu de champ de chaumes conditionnés en balles, feu d'arbres et d'herbes sèches chez un particulier, feu de matériel dans une entreprise et début d'incendie dans un moteur de pelleteuse.

Heureusement, l'alerte donnée très rapidement par les riverains et l'intervention rapide des secours ont permis d'éviter de graves dégâts.

Il n'a pas été possible de déterminer les causes des trois premiers incendies.

Christine Sigonneau

Traitement de l'alerte 18 - 112



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL - 16 ÈME ÉDITION - 2022 :

Que faire de son sapin de Noël après les fêtes ?

Le sapin est un déchet valorisable, c'est pourquoi, vous pouvez déposer au point de regroupement

Rue du Moulin,

après le pont du bief, à côté des containers de tri 'VERRE'

Il est demandé de le déposer dernier délai la veille au soir pour la collecte du Lundi 16 janvier au Vendredi 20 janvier 2023 pour la commune de Villefargeau.



L'environnement

Quelques soient



Incorrect

règles sont à acceptés :



correct

observer pour que les sapins

ATTENTION

- sans boules, sans guirlandes
 - peuvent être floconnés, peuvent être emballés dans les sacs biodégradables (vendus en grande surface).
- Si vous avez un très grand sapin, nous vous demandons de bien vouloir le débiter en plusieurs morceaux, afin qu'ils puissent être collectés.

MAIS QUI HABITE DONC LE RU DU VAL DE BAULCHES ??

Lors d'une rencontre avec un pêcheur connu à La Villotte ... avec un attirail de pêche un peu spécial ... «des balances» filets métalliques de 20 cm avec des mailles de plus de 10 mm ... curieuse de cette technique de pêche ... il m'a proposé de l'accompagner jusqu'au bord du ru ou il pose délicatement chacun de ses 4 paniers (6 max par pêcheur) ayant pris soin de déposer au fond un appât (pour lui c'est un morceau de maquereau)....



Retenues par un morceau de cordelette et fichée sur la berge avec un morceau de bambou de son jardin, au bout de quelques minutes, il va les relever ... et là ça grouille dans « la balance » 4,5,6 voire plus ... il en a attrapé plus de 900 depuis le début juin.

Mais qui sont-elles ... ces dames rouges ... ou quelques une bleues (albinos) qu'il voit depuis 4 ans environ dans le ru ???

Ce sont les écrevisses «Signal» ou «du Pacifique» classées espèce susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques.

Elle est très reconnaissable à la tâche blanche située sur la commissure de la pince.

La femelle portera 100 à 200 œufs et libérera les larves en mai/juin. Elle vit dans les ruisseaux et étangs peu profonds.

[https:// www.federation-peche-yonne.fr](https://www.federation-peche-yonne.fr)



⚠ la pêche de l'écrevisse est réservée aux titulaires d'une carte de pêche.





Economie et services



pour tous, toute la vie, partout

Interventions sur les communes de :

**CHEVANNES - ESCAMPS - POURRAIN - VALLAN -
VILLEFARGEAU**

**SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS**

ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

CHIFFRES CLES 2021

ASSOCIATION

34 aides à domicile
(soit 13 équivalents temps plein),

1 Travailleuse Familiale

21 410 heures d'intervention

30 bénévoles

VILLEFARGEAU

4 107 heures

18 clients

9 téléassistancess

4 bénévoles

CONTACT

Maison des services ADMR

**Maison Communale
1 rue Porte d'en Bas
89240 CHEVANNES
Tél : 03 86 42 97 59**

Ouverture du 9 h à 12 h
du lundi au vendredi

Depuis 2 ans, la crise sanitaire a bouleversé notre quotidien, mais l'association a su s'adapter pour poursuivre ses interventions grâce aux salariés et aux bénévoles qui se sont mobilisés.

L'ADMR est au service de tous et à tous les âges de la vie

- ◆ Maintien à domicile (aide à la toilette, repas, lever, coucher, entretien du cadre de vie...)
- ◆ Aide aux familles (ménage, vitres, repassage...)
- ◆ Transports accompagnés (rendez-vous médicaux, courses...)
- ◆ Sortie d'hospitalisation
- ◆ Soutien à la parentalité
- ◆ Garde d'enfants à domicile
- ◆ Téléassistance FILIEN ADMR (médaillon ou bracelet relié 24h/24, 7jours/7)

**L'ADMR est certifiée NF Service à la personne.
Tous les services permettent une réduction ou un
crédit d'impôt égal à 50% des sommes restant à charge.**

RECRUTEMENT

**Si vous êtes à la recherche d'un emploi
correspondant à notre objectif,
veuillez prendre contact avec la maison des services.**





Economie et services

NOUVELLE ACTIVITE :

Une nouvelle épicerie "Epices&Tout" à Villefargeau

Depuis plusieurs mois, la municipalité réfléchissait au devenir du local de l'ancienne épicerie. Après échanges sur divers idées, la volonté a été de privilégier la ré-implantation d'un commerce de proximité au sein de notre village.

Jennifer et Dimitri ont mûri leur projet tout au long de l'année 2022, notamment en questionnant les habitants sur leurs besoins. Une première ouverture de présentation du concept a été faite lors de la fête du village, le Dimanche 2 Octobre.

Il restait cependant encore quelques étagères et produits à obtenir pour l'ouverture officielle qui a eu lieu le samedi 15 Octobre.

L'inauguration d'Epices&Tout s'en est suivi le 16 Octobre à 10h en présence des Villefargeaulais qui avaient été conviés pour l'occasion.

Epices&Tout propose essentiellement:

- Des produits issus du terroir
- Des produits en vrac
- Un dépôt de pain
- Une rôtisserie...

Horaires d'ouverture:

Lundi: Fermé

Mardi: 8h/14h 16h/20h

Mercredi: 8h/14h

Jeudi: 8h/14h 16h/20h

Vendredi: 8h/14h 16h/20h

Samedi: 8h/14h 16h/20h

Dimanche: 8h/14h



Nous leur souhaitons une belle réussite dans leur entreprise.

Nous souhaitons la bienvenue au sein de la commune à deux nouvelles activités en plus de la réouverture du commerce :

- L'EARL ROUGER Thierry est heureuse de vous annoncer l'installation future de 2 maraichers Jean Baptiste et Sandrine.

Depuis mars, nous avons débuté la production de légumes biologiques à Orgy afin de vous proposer des légumes 100% local en vente directe producteur. Réservez à l'avance vos pommes de terre (Charlotte, Désirée, Monalisa, Allians) en filet de 5 ou 10 kg et vos paniers de légumes ou venez directement faire votre choix sur notre étale tous les vendredis de 16h à 19h au Buisson des caves à Villefargeau (Hangar en bois situé côté du cabinet vétérinaire).

Comme d'habitude, nos petits ballots de paille de lin broyée sont disponibles à la vente.

Contact : thierryrouger@wanadoo.fr – 06 21 05 65 20





Economie et services

- Geoffroy Harnist, conseiller en immobilier chez IAD France, a en effet débuté son activité en août 2022. Son domaine de compétence est le conseil en immobilier.

C'est pourquoi si vous souhaitez :

- Obtenir un avis de valeur de votre bien (Avis de valeur offert et sans engagement),
- Vendre votre maison, votre appartement ou votre terrain,
- Investir dans l'immobilier,
- ou encore acquérir un nouveau bien,

Vous pouvez le contacter au 06 23 88 34 51 ou par mail à geoffroy.harnist@iadfrance.fr.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des entreprises, artisans, commerçants, ... sur notre site internet www.villefargeau.fr dans la rubrique "Activité économique".

ASSISTANTES MATERNELLES



LAVAL ISABELLE	29 A RUE DU MANOIR 89240 VILFARGEAU	03-86-41-31-19	06-48-10-35-64	didier.laval89@orange.fr
SERVAIS STEPHANIE	5 RUE DE BELLEVUE 89240 VILFARGEAU	03-86-41-37-59	06-79-41-92-80	a.vandenplas@free.fr
MASSELOT INGRID	3 PLACE BEKOND 89240 VILFARGEAU	03-86-33-01-91	06-37-72-94-64	
BERNARD ELIANE	2 RUE DE LA FORGE 89240 VILFARGEAU	03-86-43-37-90	06-51-29-82-30	poliakof@orange.fr
EDAIM FATIMA	9 RUE DU CHATEAU D'EAU 89240 VILFARGEAU	09-53-94-84-51	06-61-26-68-19	
VACHET Majorie	23, RUE DE BELLEVUE 89240 VILFARGEAU		06-73-38-98-43	



Hier et aujourd'hui

LES ENFANTS DE VILLEGARDEAU MORTS POUR LA FRANCE - GUERRE 1914/1918 (SUITE)

Partie 3 : Les morts pour la France entre 1917 et 1920



Dans les deux dernières gazettes, nous vous parlions de cette initiative réalisée par des passionnés d'histoires, Elisabeth Petitbon, Dominique Morel, et Claude Simsen, qui dans le cadre du 100ème anniversaire de la fin de la première guerre mondiale, ont réalisé des recherches à partir des inscriptions sur le monument aux morts situé sur la place de l'Eglise. Voici donc un troisième et dernier extrait du livret disponible à la bibliothèque qui retrace l'ensemble de leurs travaux.

N'hésitez pas à aller le consulter.

Qui sont ces Villefargeaulais morts pour la France ? Que faisaient-ils ?

1917 :

- Raoul Emile Edgard BREUILLE :

• Sergent au 4ème Régiment d'Infanterie, né le 23 février 1893 à Villefargeau (Yonne), étudiant en droit, tué à l'ennemi le 31 Janvier 1916 en forêt d'Argonne à la côte Chevauchée côte 285 (Meuse). Il a reçu la Croix de Guerre avec l'étoile de Vermeil et la médaille militaire.

- Emile GUIGNOT :

• Cultivateur puis dessinateur, soldat de 2ème classe au 168ème Régiment d'infanterie, né le 3 juillet 1880 à St Georges sur Baulche (Yonne), mort pour la France le 17 Septembre 1917 à Verdun pendant son transport des suites de blessures de guerre. Il est inhumé au cimetière de Villefargeau – Tombe 52.

- Jean Charles Joseph JAUFFRET :

• Capitaine au 4ème Régiment d'Infanterie, né le 31 Octobre 1893 à Autun (Saône et Loire), porté disparu le 16 Avril 1917 à Juvincourt (Aisne). Il est inhumé dans la Nécropole Nationale « Berry-au-Bac » (Aisne) Tombe 44. Il était le fils de Paul Jauffret mort en 1918.

- Paul Eugène JOLIBOIS :

• Cultivateur, soldat de 2ème classe au 367 Régiment d'Infanterie, né le 30 juin 1877 à Charbuy (Yonne), tué à l'ennemi le 28 Juin 1917 à Esnes (Meuse) cote 304, porté disparu.

- Cyrille LENGRAND :

• Boulanger, 233ème Régiment d'Infanterie, né le 11 mars 1880 à Quiévy (Nord), mort pour la France le 14 juin 1915 à Ognon (Oise) des suites des ses blessures. Il est inhumé dans la Nécropole Nationale de Selins (Oise)- Tombe 89.

- François Jules Edouard JAUFFRET :

• Lieutenant au 12ème Régiment d'Infanterie, né le 28 Février 1896 à Cosne (Nièvre), employé de banque, mort pour la France le 20 Août 1917 aux combats de Louvemont (Meuse). Il est inhumé dans le cimetière de Villefargeau – Tombe 62. Il était le fils de Paul Jauffret mort en 1918.

- Camille VERIN :

• Cultivateur, 2ème canonnier au 35 Régiment d'Artillerie de Campagne, né le 18 Juillet 1877 à Venoy (Yonne), tué à l'ennemi à Lihons (Somme) le 3 Septembre 1916, Il est inhumé dans le cimetière communal de Caix (Somme) dans le carré militaire – Tombe 30. Il a reçu les médailles interallié et commémorative de la grande guerre.

1918 :

- Paul Léon Joseph JAUFFRET :



Hier et aujourd'hui

• Ancien élève de l'ESM de Saint Cyr, capitaine puis chef de bataillon au 4ème Régiment mixte de zouaves et tirailleurs – 8ème tirailleurs, né le 29 novembre 1967 à Reims (Marne) domicilié à St Georges sur Baulche (Yonne) tué à l'ennemi le 30 mars 1918 à Biermont (Oise). Il est inhumé dans le cimetière de Villefargeau – Tombe 62. Il est multi médaillé : Citation Officier de la légion d'honneur, crois de guerre avec 2 palmes, étoile de vermeil, étoile d'argent, étoile de bronze, croix du Maroc.

- Désiré Clément POURCHER :

• Meunier puis ouvrier agricole puis ouvrier chez Guillet (Auxerre), employé chez Monsieur Rouger, soldat de 2ème classe au 2ème tirailleurs algériens puis au 367ème Régiment d'Infanterie, né le 6 Octobre 1886 à Fontenoy (Yonne), décédé de maladie le 10 mai 1918 à Auxerre. Il est inhumé au cimetière de Villefargeau - Tombe 18.

- Adolphe Octave PLAISIR :

• Cultivateur, sapeur conducteur au 7ème Régiment du Génie, né le 5 septembre 1874 à Villefargeau, décédé le 24 septembre 1918 à l'hôpital canadien de Joinville le Pont de maladie contractée en service.

- Alphonse Louis Joseph ROUGER :

• Cultivateur, caporal au 46ème puis au 82ème Régiment d'Infanterie, né le 17 Octobre 1893 à Villefargeau (Yonne), tué à l'ennemi sur champs de bataille de l'Aisne à Amifontaine le 23 Octobre 1918. Il est inhumé au cimetière militaire de Pontavert Arrondissement de Laon (Aisne) – Tombe 126.

1920 :

- Gustave FOURNERAT :

• Agriculteur puis ouvrier chez Guillet à Auxerre, Soldat de 2ème Classe au 5ème Régiment d'Infanterie, né le 28 Juillet 1880 à Villefargeau (Yonne), décédé des suites de maladie à Villefargeau (Yonne) le 19 janvier 1920. Il est inhumé au cimetière de Villefargeau – Tombe 71.

Certains, nés à Villefargeau, et morts pour la France ne figurent pour autant pas sur le monument aux morts. **Marie François Henri CARPENTIER Vicomte DE CHANGY** et **Marie François Charles CARPENTIER Vicomte de CHANGY**, tout deux nés au Château de Villefargeau nés respectivement en 1876 et 1879 et morts en 1915 et 1918.

Chaque année lors de la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918, nous rendons hommage à ces hommes morts pour la France.



Clémence HARNIST



Culture et loisirs



Le tarif est de 8 € /famille/an

L'abonnement court pour un an
(de date à date)

Site : <https://biblivillefargeau.fr>
(actualités-horaires-animations-expos-nouveautés-fermetures exceptionnelles...)

Mail :

bibliotheque.villefargeau@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE:

- **mardi :**

semaines paires : de 18h - 19h30
semaines impaires : 16h15 - 18h30

- **mercredi de 10h30 à 12h15**

- **vendredi de 16h15 à 18h30**

- **un samedi par mois de 10h à 12h** et quelques samedis

jours portes ouvertes avec expos ou animations

(ceux-ci peuvent être modifiés-pour l'ouverture en période de vacances, voir le site internet et l'affichage - info panneau pocket)

BDY :

<https://bibli.yonne.fr>

Merci à toutes les personnes qui nous ont fait don de livres.

Tous les articles et les photos sont réalisés par l'équipe de bénévoles.

Une équipe de bénévoles se mobilise pour vous accueillir, gérer et animer votre bibliothèque :

Virginie BOU

Karin DELOOZ

Marie-Anne DEWAELE

Marion LUZE

Elizabeth PETITBON

Christine SIMSEN

Philippe DRIEUX

ainsi que ponctuellement

Jo MOUREY et Claude SIMSEN

et si vous êtes intéressé(e)s pour vous joindre à nous, contactez-nous.

NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE ...

Votre bibliothèque a repris un rythme de vie presque normal

Presque tous nos adhérent(e)s ont repris le chemin de leur bibli, quelques déménagements et départs mais déjà remplacés rien qu'au 1er semestre 9 nouvelles familles se sont inscrites.

Nous avons sur les 4 premiers mois de l'année fait un essai d'ouverture le lundi soir, suite à la demande de quelques personnes travaillant dans le commerce, et puis... personne n'est venu ... nous arrêtons et proposons une ouverture différenciée le mardi soir (1 semaine sur 2 avec des horaires plus tardifs en soirée – une de nos nouvelles bénévoles ouvre après son travail de 18 h à 19h30) ... cela s'est révélé attendu par un certain nombre de personnes donc on poursuit (voir horaire dans la colonne ci-contre).



Vous avez une boîte à idées dans la bibliothèque ... n'hésitez pas à nous faire des propositions pour faire évoluer les horaires, les pratiques, les achats, les animations ... sinon un petit mail sur bibliotheque.villefargeau@wanadoo.fr.

Les assistantes maternelles et la bibliothèque

Retour des petits lors d'une séance lecture proposée, un matin de juillet, pour les assistantes maternelles et les parents ou grand-parents gardant leurs enfants .

Moment de partage très sympathique autour de livres cartonnés sur le jardin, les légumes, et les insectes et animaux de nos jardins.

Et connaissance de deux futures «copines» l'une allant déjà à l'école depuis 1 an et l'autre y rentrant en septembre ...

et un «je me mettrai à côté de toi ...» qui en dit long ...

Merci à l'équipe municipale, presque au complet, d'avoir répondu à la demande des bénévoles en avril pour découvrir ou re(découvrir) la bibliothèque – lieu de lien social important pour notre village .

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

La thématique retenue, pour 2022 par la BDY dans le cadre du mois du doc (4ème année), est «travailler au féminin».

La bibliothèque de Villefargeau (comme 10 autres communes de l'Yonne) a été retenue pour présenter le film « LA TERRE DU MILIEU » réalisé par Juliette GUIGNARD.

La projection aura lieu le dimanche 27 novembre 16h (salle des fêtes) -entrée gratuite pour tout public -

«Camille, jeune cheffe d'exploitation dans la Creuse, élève ses 3 enfants et fait face avec douceur et lucidité aux dures conditions, de l'agriculture



Culture et loisirs



alternative. Sur ses 3 ha, avec le cheval Appolon, ses brebis, et son chien, elle résiste aux normes agricoles qui contrôlent sa production. Comment continuer à prendre soin de ses animaux, de ses terres, de ses enfants, quand on vit avec un RSA et que les subventions se raréfient ? Pour Camille, le savoir faire artisanal est plus important que le rendement imposé par les lois du marché ».

Juliette Guignard nous livre bien plus qu'un portrait : l'environnement solaire d'une femme aux convictions fortes, qui se déploie dans une succession de plans où la nature est reine.

Quelques nouvelles de votre bibli : après Jo MOUREY et Dominique MERAT, Geneviève DURVILLE prend sa retraite de «bénévole» à la bibliothèque – remplacées par Virginie BOU et Karin DELOOZ qui se partagent les permanences du mardi.

Philippe DRIEUX est arrivé à la rentrée pour renforcer l'équipe des permanences des mercredis, vendredis.

Animations de ce début d'année NUIT DE LA LECTURE ... :

En janvier, pour la Nuit de la lecture, opération lancée par le Ministère de la culture, les bénévoles Jo, Claude et Elisabeth, sont allés faire quelques lectures à une bonne vingtaine de résident(e)s «des 2 jardins», suite à un contact avec la Directrice et l'Animatrice de l'établissement.

Le thème de cette 6ème édition étant l'Amour, nous avons lu des extraits variés du Petit Prince de Saint Exupéry, de l'Ecole des Femmes de Molière, ou de l'Amour des arbres d'Alain Baraton, des Soeurs d'Anne Sylvestre, Je dis Aime (M) d'Andrée Chedid ou encore une Nouvelle de Tchekov ainsi que de chansons comme Sur la place de Jacques Brel et la Chasse aux papillons de Brassens ...

Moment convivial et sympathique ce vendredi 21 janvier après midi, pour toutes et tous, malgré le masque encore de rigueur, expérience à essayer de reproduire...

Jacques Brel , Sur la place



«Sur la place chauffée au soleil,
Une fille s'est mise à danser,
Elle tourne toujours, pareille,
Aux danseuses d'antiquités,
Sur la ville il fait trop chaud,
Hommes et femmes sont assoupis,
Et regardent par le carreau,
Cette fille qui danse à midi»

Puis le samedi 22 janvier au soir, rendez-vous était donné dans la bibliothèque, mais le COVID s'était réinvité dans la commune et peu de personnes ont osé se déplacer, malgré tout, moment sympathique avec des parents, des petits ... quelques lectures-découvertes de proverbes, de phrases d'auteurs ou de chanteurs sur cet Amour ... sous toutes ces formes concoctées par Christine, une autre bénévole.



Culture et loisirs



Ca y est elle est installée ...

la boîte à livres remplit son rôle dans le parc des Chailleux.

Rue Claude Monnet, au milieu des jeux d'enfants et des nouveaux bancs, ce fut d'abord une dalle de béton réalisée par des bénévoles de l'ASCV (merci à eux) avec des matériaux achetés par la Municipalité, puis l'arrivée d'un frigo à boisson vide ... qui ont fait se poser beaucoup de questions aux habitants et aux passants dans le quartier ... et ce projet solidaire, qui favorise le lien social, encourage l'économie de partage et de don dans une démarche éco-citoyenne en donnant une seconde vie à un frigo à boissons et aux livres, a vu le jour avec le remplissage final par les bénévoles de la bibliothèque fin janvier.



Et depuis elle vit sa vie ... se vide..se remplit ... de nouveaux livres arrivent ... et c'est très bien...

Du coup, une autre verra le jour au terrain de foot avant la fin de l'année ... et déjà une autre est en projet pour un autre quartier de Villefargeau.

A suivre ...



Dès la rentrée du 2 septembre 2022, étaient à découvrir quelques NOUVEAUTES, achats pour notre fonds ou réservation sur vos suggestions auprès de la BDY :

Romans pour adultes

- les derniers de **Michel BUSSI**, "**Code 612 qui a tué le Petit Prince?**" ou de David FOENKINOS "**Numéro deux**"

- vous avez aimé Harry Quebert de **Joël DICKER**, nous avons la suite "**L'affaire Alaska Sanders**"

- et la suite Du pays des autres de **Leïla SLIMANI** à découvrir : "**Regardez nous danser**"

- vous avez reconnu Auxerre dans Mathilde ne dit rien. alors lisez "**Héroïne**" 2ème roman noir paru en France de **Tristan SAULE**,

et puis "**Théâtre macabre**" (le chat du bibliothécaire) de **Miranda JAMES**, **Le gosse** de **Véronique OLMI**

ou un polar de **Christophe GAVAT** : "**Cap Canaille**" (prix du quai des orfèvres 2021)

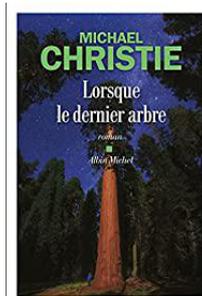
la trilogie BD de **Enki BILAL** : "**Coup de sang**"

et le roman dystopique, fresque familiale de Michael CHRISTIE "Lorsque le dernier arbre"

D'un futur proche aux années 1930, Michael Christie bâtit, à la manière d'un architecte, la généalogie d'une famille au destin assombri par les secrets et intimement lié à celui des forêts.

2038. Les vagues épidémiques du Grand Dépérissement ont décimé tous les arbres et transformé la planète en désert de poussière. L'un des derniers refuges est une île boisée au large de la Colombie-Britannique, qui accueille des touristes fortunés venus admirer l'ultime forêt primaire. Jacinda y travaille comme guide, sans véritable espoir d'un avenir meilleur. Jusqu'au jour où un ami lui apprend qu'elle serait la descendante de Harris Greenwood, un magnat du bois à la réputation sulfureuse. Commence alors un récit foisonnant et protéiforme dont les ramifications insoupçonnées font écho aux événements, aux drames et aux bouleversements qui ont façonné notre monde.

Que nous restera-t-il lorsque le dernier arbre aura été abattu ?



Polars, BD, mangas pour les jeunes (voire un peu plus âgés...)

- polars verts **1- "Algues vertes"** **2 - "Anguilles sous roches"**

- quelques BD : **Petit Poilu Mic Mac chez Monsieur Range-Tout**, **Idefix pas de quartier pour le latin ! Chi tome 11**, **Mortelle ADELE (tomes 14-15-16)**, **La cantoché (premier service)**, **Le Chihuahua (une rentrée presque normale)** – **Mathilde (5 tomes)** ou encore **Les carnets**



Culture et loisirs



de Cerise (3 tomes).

- mangas Akira HIMEKAWA The legend of Zelda (3 tomes) - NICKE Beyond the Clouds – la fillette tombée du ciel (4 tomes) - Mark TWAIN Les aventures de Huckleberry Finn - Elin (charmeuse de bêtes) (tomes 6-7-8) -

et de nombreux petits livres cartonnés ou petites histoires à découvrir pour les tout petits et un peu plus grands.

N'oubliez pas si vous êtes inscrits dans votre bibliothèque vous pouvez réserver des livres en allant sur ww.biblivillefargeau.fr (par titre, par auteur,...) – vous saurez s'ils sont disponibles et sinon nous vous préviendrons dès qu'ils seront de retour.

Vous avez aussi la possibilité d'aller consulter toute la base de livres de la BDY sur <https://colybris89.yonne.fr> et passez nous demander de vous réserver ceux qui vous intéressent et que nous n'avons pas.

Concours « les petits champions de la lecture » pour les CM1-CM2

7 élèves (4 filles et 3 garçons) de cm1 (3) et de cm2 (4) ont participé au concours "local" de lecture à haute voix (grand jeu national) des "petits champions de la lecture" organisé par le Syndicat national de l'édition (placé sous le haut patronage du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et du Ministère de la Culture). Cette animation a été programmée conjointement par l'école et la bibliothèque de Villefargeau, peu de temps après la rentrée, la lecture étant déclarée "cause nationale".



Le jury devait se tenir pendant les nuits de la lecture. Mais Covid est passé par là .. c'est donc le mardi 6 février après midi que le jury composé de Christine, Claude, Jo et Elisabeth (conseillère municipale et bénévoles à la bibliothèque) les ont auditionné Lily, Louane, Maël, Soline, Sören, Télia, et Vincent...

Ces élèves avaient retenu un livre, dès novembre dans le cadre du passage régulier de leur classe au sein de la bibliothèque et ont lu le livre pour choisir un extrait de 3 minutes (temps imposé par le concours).

Ils ont toutes et tous, travaillé, retravaillé et se sont entraînés durant ces 2 mois (articulation - placement du corps et de la voix, respect de la ponctuation et des liaisons, intonation ... expressivité) avec leur professeur des écoles Catherine Crouzat, avec leurs parents, avec Elisabeth bénévole à la bibliothèque, et aussi seul(e) bien entendu .

Un très gros travail a été produit par tous les participant(e)s, et leur enthousiasme à participer, a fait de cet après midi, un très beau moment de partage avec le jury, leur professeur et toute la classe présente.

Cela a montré à toutes et tous, l'importance de l'oral mais aussi parfois la difficulté à s'exprimer devant "un public".

Le jury les a, toutes et tous, félicité pour ce travail et leur prestation, leur a remis un diplôme officiel nominatif de participation à ce concours et quelques petits cadeaux (dont un bon d'un an de lecture gratuite à leur bibliothèque).

Et c'est Louane, avec un extrait de Naruto de Masashi Kishimoto (bibliothèque verte) qui a participé, début avril, au concours départemental à la Bibliothèque Municipale d'Auxerre avec 16 élèves des autres écoles du département participante, mais son parcours s'est arrêté là ... Ravie de sa participation à la finale départementale, bravo à elle.

(c'est une autre élève de l'Avallonnais qui a participé à la finale régionale en mai ... et une élève de La Fermeté (Nièvre) à la finale nationale sur la scène la Comédie Française à Paris)



Les 7 participant(e)s Lily, Louane, Maël,, Soline, Sören, Télia, et Vincent au concours de lecture de Villefargeau.... avec le sourire... le moment de stress est passé ... et toutes et tous, très content(e)s de cette expérience.



Culture et loisirs



Une exposition sur le désert du Sahara (prêt de la BDY) ...en complément au projet de l'école sur l'Afrique

Dès que nous avons eu connaissance du projet collectif pour les 4 classes, nous avons contacté la BDY pour réserver une exposition photo d'Alain Sèbe que le désert du Sahara accompagnée d'une trentaine de livres. Par ailleurs, nous avons réservé des contes africains, des kamishibais comme les 3 Zouloulais, les 2 dormeurs, les grands parapluies ou l'enfant fleur qui nous ont permis de compléter leurs ateliers danse, et musique africaine par des lectures sur la vie, la vie des enfants, les relations anciens et jeunes, les traditions de ce continent...



Les élèves de la classe de CM1/CM2 sont venus découvrir les photos de l'exposition d'Alain Sèbe, avec Catherine CROUZA leur professeur des écoles et échanger sur la vie des nomades dans le Sahara, qui sont les berbères, les hommes bleus, de leur quotidien, la cuisine, les ustensiles, la nourriture, les cultures, l'élevage, les paysages, les dunes, le sable,..... et ont emprunté livres, petits romans, ntes ou documentaires sur le désert saharien et plus largement sur l'Afrique pour s'immerger dans ce monde et cette ambiance ...

Entre mars et mai,



10 magnifiques photos-posters du photographe Alain Sèbe, grand spécialiste du désert, nous ont dévoilé la diversité du Sahara ainsi quelques aspects de la vie quotidienne de ses habitants.

Par ailleurs, une artiste peintre Danièle BELVAL (ex Villefargeaulaise qui avait déjà participé à de nombreuses expos lors des vide-greniers de Villefargeau), ayant eu connaissance de notre projet d'exposition, nous a proposé quelques unes de ses toiles en pendant direct avec les photos de l'expo.

(photo : Daniele BELVAL à gauche accompagnée de Christine SIGONNEAU 1er adjointe lors de la journée portes ouvertes de la bibliothèque le samedi 9 avril)

entre mai et juillet,

approche plus générale sur l'Afrique, là aussi nous avons pu avoir de nombreux livres pour tous les âges, ce qui nous a permis de faire de nombreuses lectures aux différentes classes avec toujours les tableaux de Danièle Belval, complétés par ceux de Jo Combasson (elle aussi artiste peintre céramiste Villefargeaulaise) et des prêts de propriétaires de tableaux (de Francis Roméro par exemple) ainsi que des objets de décoration, de musique, des bijoux en relation avec ce thème.

Merci à toutes et à tous.

Livres, kamishibais, contes, documentaires nous ont permis de faire des lectures à toutes les classes :



Christine pendant la lecture d'un kamishibaï à la classe des CE1/CE2 de Stéphanie BOUTAN.



Culture et loisirs



Les kamishibaï des Zouloulais et des grands parapluies.



Lorsque Zoré, le sorcier de la tribu des Zouloulais décide de partir regagner ses pouvoirs auprès des ancêtres, il doit trouver quelqu'un capable de protéger le village durant son absence. Mais qui sera digne de sa confiance ? Qui pourra lutter contre les mauvais esprits et les fléaux des vents ?



Un parapluie répond à de multiples besoins : canne, parachute, perche ou encore canne à pêche. Mais il n'est pas très doué pour protéger de la pluie.



classe des maternelles avec Céline KOUROUMA



classe des CP/CE1 avec Gaelle MILLOT

RECETTE :

Tarte Tatin pour 10 personnes

plat à tarte de Ø 28 cm

Ingrédients :

- pour le sablé breton :

225g de beurre (à température ambiante)
200 g de cassonade ou vergeoise brune
80g de jaunes d'œuf (4 jaunes)
5 g de fleur de sel
300 g de farine
7 g de levure chimique

- pour les pommes Tatin :

20 pommes (reine de reinette, golden, ou pomme à cuire, de votre choix)
sucre et beurre pour leur cuisson,
1 demi citron

Déroulement de la recette :

1/Réaliser la pâte sablée.

Mélanger le beurre et le sucre à l'aide d'une spatule jusqu'à obtenir un mélange crémeux,
Ajouter et mélanger les jaunes d'œufs et la fleur de sel,



Culture et loisirs



Tamiser la farine et la levure chimique ensemble.

Terminer la préparation en les ajoutant au mélange crémeux, mélanger de nouveau.

2/Étaler la pâte entre 2 feuilles de papier sulfurisé, de la taille de votre plat.

Mettre au frais 1 heure minimum.

Découper le disque de pâte au diamètre de votre plat,

3/Préparation des pommes

Éplucher et citronner les pommes.

Couper les pommes en 6 ou 8 quartiers et retirer le cœur

Disposer-les dans un plat en ligne, ajouter quelques noix de beurre et saupoudrer de sucre.

Enfourner à 180°C jusqu'à ce que les pommes soient fondantes et légèrement caramélisées.

Laisser refroidir à température ambiante.

4/Montage de la tarte

Disposer un papier sulfurisé dans votre plat, beurrer-le, saupoudrer de sucre et disposer en rosace les morceaux de pommes cuits. N'hésitez pas à bien les serrer, les remettre au four à 180°C pendant 20 minutes.

Laisser refroidir.

Déposer le disque de pâte sablée sur les pommes.

5/Cuisson

Mettre au four à 170°C, pendant environ 25 minutes, la tarte ainsi réalisée. La laisser tiédir avant de la retourner. Servir avec une boule de glace vanille ou une crème Chantilly.

Bonne dégustation

Philippe PORTOLES



FÊTE DE LA SAINT-LÉGER - 1 ET 2 OCTOBRE :

Ce premier week-end d'octobre a eu lieu la fête de Villefargeau, organisée conjointement par la mairie et l'ASCV. Comme traditionnellement, nous avons eu droit samedi soir à une retraite aux flambeaux suivi d'un feu d'artifices et le dimanche au vide grenier.

Malgré le mauvais temps du dimanche et le peu d'exposants, la bonne ambiance était de mise sur la place du village avec de nombreux visiteurs. Ce fût l'occasion de rencontrer nos Jennifer et Dimitri de l'épicerie ouverte exceptionnellement pour ce jour, de retrouver également nos sympathiques amis du Food truck, l'American Piz'.

Nos amis de Bekond, ville allemande avec laquelle nous sommes jumelés, étaient également parmi nous pour nous faire goûter leurs produits (bière et liqueurs).



Mairie de Villefargeau
2 rue de l'église
89 240 VILLEGARDEAU

Tél. : 03.86.41.29.20
Fax : 03.86.41.29.21

Horaires du secretariat de Mairie :
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8 h à 13 h

Mail : mairie.villefargeau@wanadoo.fr
Site internet : www.villefargeau.fr